

AL HIFADH SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2015 DE LA SOCIETE « AL HIFADH SICAV »

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV » ainsi que sur la composition de ses actifs pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2015.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « AL HIFADH SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2015, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 23 avril 2015

Le commissaire aux comptes :

Mahmoud ELLOUMI

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 MARS 2015
(Montants exprimés en dinars)

Actif	Note	31-mars-15	31-mars-14	31-déc.-14
Portefeuille-titres	3.1	19 409 244,090	24 341 263,650	21 255 832,153
Obligations de sociétés		14 999 403,530	15 589 289,263	15 432 561,959
Emprunts d'Etat		4 409 840,560	7 583 961,387	5 823 270,194
Titres des Organismes de Placement Collectif		0,000	1 168 013,000	0,000
Placements monétaires et disponibilités	3.3	9 738 609,485	7 836 809,514	8 876 881,080
Placements monétaires		8 856 398,158	7 045 329,936	8 292 496,736
Disponibilités		882 211,327	791 479,578	584 384,344
Créances d'exploitation	3.5	2 761,573	491,171	2 543,079
Total Actif		<u>29 150 615,148</u>	<u>32 178 564,335</u>	<u>30 135 256,312</u>
Passif				
Opérateurs Créditeurs	3.6	50 453,308	52 133,879	58 550,184
Autres créditeurs divers	3.7	23 308,337	13 260,316	19 434,588
Total Passif		<u>73 761,645</u>	<u>65 394,195</u>	<u>77 984,772</u>
Actif net		29 076 853,503	32 113 170,140	30 057 271,540
Capital	3.8	27 607 741,307	30 568 459,958	28 834 949,829
Sommes distribuables	3.11	1 469 112,196	1 544 710,182	1 222 321,711
Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 170 738,596	1 231 611,494	286,138
Sommes distribuables de la période		298 373,600	313 098,688	1 222 035,573
Actif net		<u>29 076 853,503</u>	<u>32 113 170,140</u>	<u>30 057 271,540</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		29 150 615,148	32 178 564,335	30 135 256,312

ETAT DE RESULTAT TRIMESTRIEL
(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 1 ^{er} Janvier au 31 mars 2015	Période du 1 ^{er} Janvier au 31 mars 2014	Période du 1 ^{er} Janvier au 31 décembre 2014
Revenus du portefeuille titres	3.2	242 722,284	279 937,573	1 118 432,437
Dividendes		0,000	0,000	60 832,000
Revenus des obligations		182 090,740	183 749,742	744 903,775
Revenus des emprunts d'Etat		60 631,544	96 187,831	312 696,662
Revenus des autres valeurs		0,000	0,000	0,000
Revenus des placements monétaires	3.4	121 054,999	79 758,171	558 746,597
Revenus des bons de trésors		0,000	0,000	0,000
Revenus des billets de trésorerie		110 105,648	68 958,411	341 495,181
Revenus des certificats de dépôt		9 010,906	10 716,832	210 057,827
Revenus des Dépôts à Terme		0,000	0,000	0,000
Revenus des comptes à vue		1 938,445	82,928	7 193,589
Total des revenus des placements		363 777,283	359 695,744	1 677 179,034
Charges de gestion des placements	3.9	(50 453,306)	(52 133,878)	(236 585,173)
Revenu net des placements		313 323,977	307 561,866	1 440 593,861
Autres produits		0,000	0,000	0,000
Autres charges	3.10	(11 920,848)	(11 939,135)	(53 648,674)
Résultat d'exploitation		301 403,129	295 622,731	1 386 945,187
Régularisation du résultat d'exploitation		(3 029,529)	17 475,957	(164 909,614)
Sommes distribuables de la période		298 373,600	313 098,688	1 222 035,573
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		3 029,529	(17 475,957)	164 909,614
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		55 430,687	(21 247,118)	82 342,676
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres		(65 378,757)	1 260,942	(175 406,032)
Frais de négociation de titres		(572,903)	0,000	(295,979)
Résultat net de la période		290 882,156	275 636,555	1 293 585,852

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET TRIMESTRIEL
(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 1 ^{er} Janvier au 31 mars 2015	Période du 1 ^{er} Janvier au 31 mars 2014	Période du 1 ^{er} Janvier au 31 décembre 2014
Variation de l'actif net résultant des opérations		290 882,156	275 636,555	1 293 585,852
d'exploitation				
Résultat d'exploitation		301 403,129	295 622,731	1 386 945,187
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		55 430,687	(21 247,118)	82 342,676
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres		(65 378,757)	1 260,942	(175 406,032)
Frais de négociation de titres		(572,903)	0,000	(295,979)
Distributions de dividendes		0,000	0,000	(1 137 057,992)
Transaction sur capital		(1 271 300,193)	2 450 832,142	514 042,237
Souscription		13 524 686,208	21 377 031,967	95 591 236,805
Capital		12 984 000,000	20 509 000,000	94 015 300,000
Régularisation des sommes non distribuables		(78 528,475)	(70 857,918)	(450 219,655)
Régularisation des sommes distribuables		619 214,683	938 889,885	2 026 156,460
Rachat		14 795 986,401	18 926 199,825	95 077 194,568
Capital		14 208 000,000	18 161 400,000	93 346 600,000
Régularisation des sommes non distribuables		(85 840,926)	(62 381,758)	(460 506,525)
Régularisation des sommes distribuables		673 827,327	827 181,583	2 191 101,093
Variation de l'actif net		(980 418,037)	2 726 468,697	670 570,097
Actif net				
En début de période		30 057 271,540	29 386 701,443	29 386 701,443
En fin de période		29 076 853,503	32 113 170,140	30 057 271,540
Nombre d'actions				
En début de période		290 041	283 354	283 354
En fin de période		277 801	306 830	290 041
Valeur liquidative		104,667	104,661	103,631
Taux de rendement de la période		1,00%	0,92%	3,79%

Notes aux états financiers trimestriels
Arrêtés au 31 Mars 2015

1. Présentation de la société :

AL HIFADH SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 10 juin 2008 et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 5 décembre 2007.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, AL HIFADH SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2. Référentiel et principes comptables appliqués :

Les états financiers intermédiaires d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 31 Mars 2015, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2.1. Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 31/03/2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2.2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents:

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires ainsi que les rendements des actions SICAV sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2.2. Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus). Les placements en BTA sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.2.3. Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1. Portefeuille titres :

Le solde de ce poste se détaille comme suit:

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31 Mars 2015	% actif
<u>Obligations de sociétés et valeurs assimilées</u>				
<u>Obligations de sociétés</u>	216 810	14 675 757,263	14 999 403,530	51,455%
AIL 2010-1	5 500	110 000,000	114 532,000	0,393%
AIL 2013-1	15 000	1 200 000,000	1 255 788,000	4,308%
AIL 2014-1	1 000	100 000,000	103 904,000	0,356%
AMEN BANK 2006	300	6 023,187	6 052,823	0,021%
AMEN BANK SUB 2010	7 000	513 283,962	526 886,461	1,807%
AMEN BANK SUB 2011	9 400	658 000,000	674 453,756	2,314%
AMEN BANK SUB 2014	3 000	300 000,000	301 617,600	1,035%
ATB 2007/1(25 ANS)	4 250	306 022,320	320 258,829	1,099%
ATL 2011 TF	8 850	707 999,200	712 558,773	2,444%
ATL 2014/2	3 000	300 000,000	315 319,200	1,082%
ATTIJARI LEAS.2011	2 000	80 000,000	80 820,800	0,277%
BH 2009-B	15 000	1 153 500,000	1 165 692,000	3,999%
BTE 2010-B	15 000	1 200 000,000	1 230 156,000	4,220%
BTE 2011-TV	2 000	160 000,000	161 099,200	0,553%
BTE 2010-B	2 000	120 000,000	122 680,000	0,421%
BTEI 2011-TV	1 000	80 000,000	80 549,600	0,276%
BTK-2009	2 500	166 649,644	167 353,208	0,574%
BTK-2012-1	5 000	357 150,000	363 806,000	1,248%
CIL 2010/1	30 000	600 000,000	616 920,000	2,116%
CIL 2012/2	10 000	600 000,000	603 160,000	2,069%
CIL 2014/1	9 000	900 000,000	936 928,800	3,214%
EO MODERN LEASING 2012	10 585	1 058 500,000	1 064 834,064	3,653%

EO SERVICOM 2012	5 000	300 000,000	300 408,000	1,031%
HANNIBAL LEASE 2013-2	3 000	300 000,000	301 444,800	1,034%
MEUBLATEX INDUSTRIE 2010	2 000	120 000,000	124 800,000	0,428%
STB 2010/1	15 000	999 750,000	1 000 794,000	3,433%
UIB 2009/1	25 850	1 938 750,000	2 002 878,829	6,871%
UIB 2011/2 (7 ANS)	2 180	124 543,400	125 525,272	0,431%
UIB 2012-1C	2 395	215 585,550	218 181,515	0,748%
<u>Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier</u>	4 098	4 402 988,600	4 409 840,560	15,128%
BTA 5.5% MARS 2019	1 000	1 021 000,000	1 011 925,422	3,471%
BTA 6.75% JUILLET 2017	748	792 146,100	795 560,360	2,729%
BTA 6.9 9 MAI 2022 (15 ANS)	2 330	2 587 932,500	2 600 362,848	8,920%
EMPRUNT ETAT 2014	20	1 910,000	1 991,930	0,007%
TOTAL		19 078 745,863	19 409 244,090	66,583%

3.2. Les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 242 722,284 DT pour la période du 01/01 au 31/03/2015 et se détaillent ainsi :

Désignation	Montant au 31/03/2015	Montant au 31/03/2014	Montant au 31/12/2014
<u>Dividendes</u>	0,000	0,000	60 832,000
- des Titres OPCVM	0,000	0,000	60 832,000
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>	242 722,284	279 937,573	1 057 600,437
<u>Revenus des obligations de sociétés</u>	<u>182 090,740</u>	<u>183 749,742</u>	<u>744 903,775</u>
- intérêts	182 090,740	183 749,742	744 903,775
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000
<u>Revenus des Emprunts d'Etat</u>	<u>60 631,544</u>	<u>96 187,831</u>	<u>312 696,662</u>
- intérêts	60 631,544	96 187,831	312 696,662
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000
<u>Revenus des autres valeurs</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
- intérêts	0,000	0,000	0,000
TOTAL	242 722,284	279 937,573	1 118 432,437

3.3 Les placements monétaires et disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2015 à 9 738 609,485 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif
Placements monétaires		8 801 861,602	8 856 398,158	30,382%
Emetteur STUSID BANK				
<u>Certificats de dépôt STUSID BANK</u>	3	2 496 274,471	2 498 242,279	8,570%
CD STUSID 10J 24/03/2015	1	998 934,754	999 786,724	3,430%
CD STUSID 10J 27/03/2015	1	499 467,377	499 733,511	1,714%
CD STUSID 20J 24/03/2015	1	997 872,340	998 722,044	3,426%
Emetteur ELECTROSTAR				
<u>Billets de trésorerie</u>	5	2 757 971,705	2 784 882,344	9,553%
ELECTROSTAR 100J 15/02/2014	1	491 836,735	495 468,589	1,700%
ELECTROSTAR 90J 09/03/2015	1	295 582,822	296 696,116	1,018%
ELECTROSTAR 90J 11/01/2015	1	985 276,074	998 336,799	3,425%
ELECTROSTAR 90J 19/02/2015	1	492 638,037	495 957,930	1,701%
ELECTROSTAR 90J 20/01/2015	1	492 638,037	498 422,910	1,710%
Emetteur STEQ				
<u>Billets de trésorerie</u>	2	541 901,841	543 988,920	1,866%
STEQ 90J 13/01/2015	1	49 263,804	49 900,250	0,171%
STEQ 90J 14/03/2015	1	492 638,037	494 088,670	1,695%
Emetteur Groupe AMS				
<u>Billets de trésorerie</u>	2	986 080,660	996 605,071	3,419%
AMS 80J 15/02/2015	1	493 442,623	497 104,447	1,705%
AMS 90J 07/01/2015	1	492 638,037	499 500,624	1,714%
Emetteur GIF				
<u>Billets de trésorerie</u>	3	2 019 632,925	2 032 679,544	6,973%
GIF 90J 04/02/2015	1	295 582,822	298 311,957	1,023%
GIF 90J 04/03/2015	1	935 829,244	940 180,964	3,225%
GIF-I 90J 14/02/2015	1	788 220,859	794 186,623	2,724%
Disponibilités		882 211,327	882 211,327	3,026%
Dépôts à vue		882 211,327	882 211,327	3,026%
Sommes à l'encaissement		0,000	0,000	0,000%
Sommes à régler		0,000	0,000	0,000%
TOTAL		9 684 072,929	9 738 609,485	33,408%

3.4. Les revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01 au 31/03/2015 à 121 054,999 DT et représente le montant des intérêts au titre de la période du 01/01 au 31/03/2015 sur les placements monétaires.

Désignation	Montant au 31/03/2015	Montant au 31/03/2014	Montant au 31/12/2014
Intérêts des bons de trésor	0,000	0,000	0,000
Intérêts des billets de trésorerie	110 105,648	68 958,411	341 495,181
Intérêts des certificats de dépôt	9 010,906	10 716,832	210 057,827
Intérêts des autres placements	0,000	0,000	0,000
Intérêts des comptes courants	1 938,445	82,928	7 193,589
TOTAL	121 054,999	79 758,171	558 746,597

3.5. Les créances d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2015 à 2 761,573 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2015	Montant au 31/03/2014	Montant au 31/12/2014
Retenues à la source sur titres achetés en bourse	1 061,573	491,171	1 343,079
Agios créditeurs à recevoir	1 700,000	0,000	1 200,000
TOTAL	2 761,573	491,171	2 543,079

3.6. Les opérateurs Créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2015 à 50 453,308 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2015	Montant au 31/03/2014	Montant au 31/12/2014
Rémunération Distributeurs	18 019,038	18 619,241	20 910,779
Rémunération Gestionnaire	21 622,843	22 343,090	25 092,935
Rémunération Dépositaire	10 811,427	11 171,548	12 546,470
TOTAL	50 453,308	52 133,879	58 550,184

3.7. Autres Créditeurs Divers :

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2015 à 23 308,337 DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs et les autres impôts et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2015	Montant au 31/03/2014	Montant au 31/12/2014
Redevance CMF	2 410,021	2 633,125	2 551,644
Provision jeton de présence	7 698,513	7 484,923	6 005,373
Honoraires commissaire aux comptes	12 885,059	2 384,859	10 591,859
TCL	242,118	254,598	262,016
Impôt à payer	72,626	502,811	23,696
TOTAL	23 308,337	13 260,316	19 434,588

3.8. Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période du 01/01/2015 au 31/03/2015 se détaillent ainsi :

Capital initial au 01/01/2015	
Montant (en nominal)	29 004 100,000
Nombre de titres	290 041
Nombre d'actionnaires	953
Souscriptions réalisées (en nominal)	
Montant	12 984 000,000
Nombre de titres émis	129 840
Rachats effectués (en nominal)	
Montant	14 208 000,000
Nombre de titres rachetés	142 080
Capital au 31/03/2015	
Montant (en nominal)	27 780 100,000
Sommes non distribuables	-172 358,693
Montant du capital au 31/03/2015	27 607 741,307
Nombre de titres	
Nombre d'actionnaires	877

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins values potentielles et aux plus ou moins values réalisées sur titres, diminuées des frais de négociation, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2015	Montant au 31/03/2014	Montant au 31/12/2014
Variation des Plus ou moins values potentielles sur titres OPCVM	0,000	1 407,000	0,000
Variation des Plus ou moins values potentielles sur obligations et valeurs assimilées	55 430,687	-22 654,118	82 342,676
Plus ou moins values réalisées sur cession titres OPCVM	0,000	1 272,000	-31 482,565
Plus ou moins values réalisées sur cession obligations et valeurs assimilées	-65 378,757	-11,058	-143 923,467
Frais négociation de titres	-572,903	0,000	-295,979
RESULTATS NON DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	-10 520,973	-19 986,176	-93 359,335
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-169 150,171	-86 077,706	-86 077,706
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	-78 528,475	-70 857,918	-450 219,655
Régularisations sommes non distribuables rachats	85 840,926	62 381,758	460 506,525
TOTAL SOMMES NON DISTRIBUABLES	-172 358,693	-114 540,042	-169 150,171

3.9. Les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01/2015 au 31/03/2015 à 50 453,306 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2015	Montant au 31/03/2014	Montant au 31/12/2014
Rémunération Distributeurs (STUSID BANK et TSI)	18 019,037	18 619,240	84 494,698
Rémunération gestionnaire (TSI)	21 622,842	22 343,090	101 393,643
Rémunération dépositaire (STUSID BANK)	10 811,427	11 171,548	50 696,832
TOTAL	50 453,306	52 133,878	236 585,173

3.10. Les autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01/2015 au 31/03/2015 à 11 920,848 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2015	Montant au 31/03/2014	Montant au 31/12/2014
Rémunération commissaire aux comptes	2 293,200	2 293,200	10 500,200
Redevance CMF	7 207,476	7 447,559	33 797,200
Jetons de présence	1 693,140	1 479,420	5 999,870
Autres impôts	727,032	718,956	3 351,404
TOTAL	11 920,848	11 939,135	53 648,674

3.11. Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/03/2015 :

Désignation	Résultat en instance d'affectation	Résultats distribuables	Régularisations Souscriptions	Régularisations rachats	Sommes distribuables
Exercice n-1 et antérieurs	1 170 738,596	0,000	0,000	0,000	1 170 738,596
Exercice n	0,000	301 403,129	72 029,111	-75 058,640	298 373,600
Sommes Distribuables					1 469 112,196

4. Autres informations :

4.1- Engagement hors bilan

A la date du 31 Mars 2015, AL HIFADH-SICAV n'a pas d'engagements hors bilan.

4.2- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de AL HIFADH SICAV est confiée à la Tuniso-Saoudienne d'Intermédiation " TSI", Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STUSID BANK assure les fonctions de dépositaire pour AL HIFADH SICAV, consistant notamment à conserver les titres et les fonds de la SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La STUSID BANK perçoit une rémunération TTC de 0,15% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la STUSID BANK assurent le rôle de distributeur des actions d'AL HIFADH SICAV. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.